

- MOTION AESH -

Aujourd'hui, 16 janvier 2025, c'est une journée nationale intersyndicale d'action pour les AESH.

Elle traduit une volonté de mettre la pression sur le gouvernement et doit se concrétiser avec envergure le 11 février prochain, jour du vingtième anniversaire de la loi Handicap.

Réunie en Congrès, la FSU 26 rappelle l'importance de ses collègues précarisé·es, invisibilisé·es, sacrifié·es.

Les raisons de se mobiliser collectivement ne manquent pas. L'augmentation du nombre d'élèves à accompagner sans recrutements supplémentaires et les affectations sur plusieurs écoles et établissements pèsent sur les personnels qui assument à bout de bras l'inclusion des élèves en situation de handicap et sont à bout de souffle.

Dans cette tension intenable, l'administration tente de priver les AESH de leurs maigres droits : jours de fractionnement, indemnisation des déplacements, temps d'activités connexes, formation...

La nouvelle mesure sur la pause méridienne a créé le désordre et s'est parfois soldée par une perte de revenus. 24 heures d'accompagnement sur le temps scolaire, c'est déjà un temps plein ! Nul besoin d'ajouter encore des missions et du temps de service !

Il est urgent d'engager dès à présent un processus permettant de sortir les AESH de la précarité. Les ministères de l'Éducation nationale, de l'agriculture et chargé de la mer doivent enfin respecter les AESH !

C'est pourquoi nous exigeons :

- la création d'un corps de fonctionnaire de catégorie B dans la Fonction publique d'État, pour reconnaître le métier d'AESH ;
 - une augmentation significative des rémunérations sur toute la carrière ;
 - la reconnaissance d'un temps complet sur la base d'un accompagnement élève de 24 heures, sans ajouter de nouvelles missions sur le temps périscolaire ;
 - l'abandon des PIAL, des PAS et de la politique de mutualisation des moyens ;
 - un recrutement d'AESH à hauteur des besoins.
-